

BAHORE Aloys
Commis. à NYANZA
B.P. 68 NYANZA.

01 DEC. 1988

VEHICULE : TOYOTA STOUT 2000
TONNAGE : 1.750 KGS
PLAQUE : A.B. 3542
PUISSANCE : 11 CV.

FACTURE.

Le Gouvernement de la République Rwandaise, en l'occurrence la Présidence de la République (Service Central de Renseignements), doit à Monsieur BAHORE Aloys, la somme de 29.800 Frw (VINGT-NEUF MILLE HUIT CENT FRANCS RWANDAIS) pour avoir transporté le Responsable du Service Central de Renseignements, Secteur NYANZA, pour raisons de service, du 15 septembre au 15 novembre 1982 (mutation).

Date	: ITINERAIRE SUIVI	: DISTANCE	: TAUX	: MONTANT A PAYER
	: (Aller et retour +	:		
	: circulation locale)	:		
Le 15/9/1982	: NYANZA - MURAMA	: 52 kms ✓	: 50 Frw	: 2.600 Frw
	MASANGO - NYANZA	: :	:	:
Le 18/9/1982	: NYANZA - BUTARE -	: 101 kms ✓	: "	: 5.050 frw
	NYANZA	:	:	:
Le 30/9/1982	: NYANZA - GITARAMA	: 110 kms ✓	: "	: 5.500 Frw
	RUHANGO - BUHANDA	: :	:	:
	NYANZA	: :	:	:
Le 3/10/1982	: NYANZA - BUTARE -	: 97 kms ✓	: "	: 4.850 Frw
	NYANZA	: :	:	:
Le 14/10/1982	: NYANZA - MUYIRA -	: 80 kms ✓	: "	: 4.000 Frw
	RWABUSORO - NYANZA	: :	:	:
Le 15/10/1982	: NYANZA - RUSATIRA	: 54 kms ✓	: "	: 2.700 Frw
	NTYAZO - NYANZA	: :	:	:
Le 15/11/1982	: NYANZA - BUTARE -	: 102 kms ✓	: "	: 5.100 Frw
	NYANZA	:	:	:
		: 596 kms	: 50 Frw	: 29.800 Frw. ✓

Nous disons 596 kms à raison de 50 Frw le kilomètre, soit : "VINGT NEUF MILLE HUIT CENT FRANCS RWANDAIS" (29.800 FRW).

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE VINGT NEUF MILLE HUIT CENT FRANCS RWANDAIS (29.800 FRW).-

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
CES
30 NOV. 1988
Pour transport conforme,
Le Responsable du S.R.S. NYANZA
NKIRARWINE Ladislas.

Fait à NYANZA, le 14/11/1982

Le Transporteur,

BAHORE Aloys.

Pour approbation:

Le Secrétaire Général du Service Central de Renseignements.-

A. A. A.

13000100202
78 27 11 88
FALICEN

BAHORE Aloys

Commerçant à NYANZA

B.F. 68 NYANZA.

VEHICULE : TOYOTA STOUT 2000

TONNAGE : 1.750 KGS

PLAQUE : A.B. 3542

PUISSANCE: 11 CV.

FACTURE.

Le Gouvernement de la République Rwandaise, en l'occurrence la Présidence de la République (Service Central de Renseignements), doit à Monsieur BAHORE Aloys, la somme de 29.800 Frw (VINGT-NEUF MILLE HUIT CENT FRANCS RWANDAIS) pour avoir transporté le Responsable du Service Central de Renseignements, Secteur NYANZA, pour raisons de service, du 15 septembre au 15 novembre 1982 (mutation).

Date	: ITINERAIRE SUIVI	: DISTANCE	: TAUX	: MONTANT A PAYER
	: (Aller et retour +	:	:	:
	: circulation locale)	:	:	:
Le 15/9/1982	: NYANZA - MURAMA	: 52 kms	: 50 Frw	: 2.600 Frw
	: MASANGO - NYANZA	:	:	:
Le 16/9/1982	: NYANZA - BUTARE -	: 101 kms	: "	: 5.050 frw
	: NYANZA	:	:	:
Le 30/9/1982	: NYANZA - GITARAPA	: 110 kms	: "	: 5.500 Frw
	: RUHANGO - BURUNDI	:	:	:
	: NYANZA	:	:	:
Le 3/10/1982	: NYANZA - BUTARE -	: 97 kms	: "	: 4.850 Frw
	: NYANZA	:	:	:
Le 14/10/1982	: NYANZA - MUYIRA -	: 80 kms	: "	: 4.000 Frw
	: RWABUSORO - NYANZA	:	:	:
Le 15/10/1982	: NYANZA - RUSATIRA	: 54 kms	: "	: 2.700 Frw
	: NYAZO - NYANZA	:	:	:
Le 15/11/1982	: NYANZA - BUTARE -	: 102 kms	: "	: 5.100 Frw
	: NYANZA	:	:	:
		: 596 kms	: 50 Frw	: 29.800 Frw.

Nous disons 596 kms à raison de 50 Frw le kilomètre, soit : "VINGT NEUF MILLE HUIT CENT FRANCS RWANDAIS" (29.800 FRW).

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE VINGT NEUF MILLE HUIT CENT FRANCS RWANDAIS (29.800 FRW).-

VISA DE L'INSPECTION GÉNÉRALE

CES

30 NOV. 1982

Fait à NYANZA, le 14/11/1982

Pour transport conforme,

Le Transporteur,

Le Responsable du S.R.S. NYANZA

BAHORE Aloys.

NKIRAWINSE, Ladislas.

Pour approbation:

Le Secrétaire Général du Service Central de Renseignements.-

[Signature]

p. 78

REQUISITOIRE

Le Transporteur *BAHORE Abp*
résidant à *NYANZA* Préfecture de *BYTARE*
est prié de transporter Monsieur *NGIRARUNSHI Ladislas*
CS NYABISIMU
NGIRARUNSHI Ladislas (CS NYABISIMU)
(1)
Motif de voyage *Service*
Se rendant de *NYANZA* à *Arus C. 15/11/88* (2)
Distance de *596* Kms à *50 FFW* le Km soit *29800 FFW*
Arrêté à la somme de *1579* *15/11/88* (3)
Fait à *KIGALI* le *2/11/88*

Le Gestionnaire des Crédits

NDENGIMANA Félicien

- (1) Qualification du Fonctionnaire ou de l'Aget.
- (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée, ne pas omettre de mentionner entre parenthèses aller et retour.
- (3) Montant en toutes lettres.
- (4) Biffer les mentions inutiles.-



REPUBLIQUE RWANDAISE
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SERVICE CENTRAL DE RENSEIGNEMENTS

Kigali, le

ORDRE DE MISSION N°

Monsieur

NKIRARWINSH Ladilas (ser. V. TACISINDU)

Fonctionnaire du Gouvernement à la Présidence de la République

(Service Central de Renseignements), se rend en mission à : BURUNDI - NIASA

Durée de mission 4 jours

Date de départ 15/9/1982

Date de retour 15/9/1982

Le Chef de Service :

NDUWAYEZU Augustin

Secrétaire Général du Service
Central de Renseignements

[Signature]

REPUBLIQUE RWANDAISE
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SERVICE CENTRAL DE RENSEIGNEMENTS

Kigali, le

ORDRE DE MISSION N°

Monsieur NKIRARWINSHI Ladislas (SR. NYABIVINDU)

Fonctionnaire du Gouvernement à la Présidence de la République

(Service Central de Renseignements), se rend en mission à : BUTARE

Durée de mission 1 jour

Date de départ 18/9/1982

Date de retour 18/9/1982

Le Chef de Service :

NDUWAYEZU Augustin
Secrétaire Général du Service
Central de Renseignements

A. Nduwayezu

REPUBLIQUE RWANDAISE
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SERVICE CENTRAL DE RENSEIGNEMENTS

Kigali, le

ORDRE DE MISSION N°

Monsieur NKIRARWINSHI Ladislas (SR. NYABUNDA)

Fonctionnaire du Gouvernement à la Présidence de la République

(Service Central de Renseignements), se rend en mission à GTARANA - Rutango -
BUTANDA

Durée de mission 1 journée

Date de départ 30/9/1982

Date de retour 30/9/1982

Le Chef de Service :

NDUWAYEZU Augustin
Secrétaire Général du Service
Central de Renseignements

A. Nduwayezu

REPUBLIQUE RWANDAISE
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SERVICE CENTRAL DE RENSEIGNEMENTS

Kigali, le

ORDRE DE MISSION N°

Monsieur NKIRARWINSHY Ladidas (SRs NYABISINOU)

Fonctionnaire du Gouvernement à la Présidence de la République

(Service Central de Renseignements), se rend en mission à BUTARE

Durée de mission 2 jours

Date de départ 3/10/1982

Date de retour 3/10/1982

Le Chef de Service :

NDUWAYEZU Augustin
Secrétaire Général du Service
Central de Renseignements

A. Nduwayezu

REPUBLIQUE RWANDAISE
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SERVICE CENTRAL DE RENSEIGNEMENTS

Kigali, le

ORDRE DE MISSION N°

Monsieur NKIRARWINSHI Ladislas (SRs NYABUNDA)

Fonctionnaire du Gouvernement à la Présidence de la République
(Service Central de Renseignements), se rend en mission à KUYIRA - RWABUSORO

Durée de mission 2 jours

Date de départ 14/10/1982

Date de retour 14/10/1982

Le Chef de Service :

NDUWAYEZU Augustin
Secrétaire Général du Service
Central de Renseignements

A. Nduwayezu

REPUBLICQUE RWANDAISE
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SERVICE CENTRAL DE RENSEIGNEMENTS

Kigali, le

ORDRE DE MISSION N°

Monsieur NKIRABWINSHI Ladislas (SRs NYABISINDU)

Fonctionnaire du Gouverne ent à la Présidence de la République
(Service Central de Renseignements), se rend en mission à RUSATIRA - NTYARO

Durée de mission 2 jours

Date de départ 15/10/1982

Date de retour 15/10/1982

Le Chef de Service :

NDUWAYEZU Augustin
Secrétaire Général du Service
Central de Renseignements

A. Nduwayezu

REPUBLIQUE RWANDAISE
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SERVICE CENTRAL DE RENSEIGNEMENTS

Kigali, le

ORDRE DE MISSION N°

Monsieur NKURARWINSHI Ladislas (ere NABUBUNU)

Fonctionnaire du Gouvernement à la Présidence de la République
(Service Central de Renseignements), se rend en mission à BUTARE

Durée de mission 1 journée

Date de départ 15/11/1982

Date de retour 15/11/1982

Le Chef de Service :

NDUWAYEZU Augustin
Secrétaire Général du Service
Central de Renseignements

A. Nduwayezu